

Projet scientifique (2017 - 2021)

AXE 1 : PRODUCTIONS, DIFFÉRENCIATIONS ET PARTAGES DE L'ESPACE	3
1. Renouveau des modes de production de l'espace	3
1.1. Territoires et mondialisation : mise en compétition des espaces et circulation de modèles	3
1.2. Les moteurs à dominante endogène : des vecteurs d'innovations territoriales	3
1.3. La remise en questions des catégories spatiales	4
2. Processus de différenciations	4
2.1. Divisions sociales de l'espace.....	4
2.2. Accès et accessibilité(s) à l'espace, ou la possibilité de « faire lieu »	4
2.3. Solidarités, intégrations, ancrages.....	5
3. Valeurs et fabrication(s) des liens par les lieux	5
3.1. La fabrication de valeurs par le patrimoine	5
3.2. Les ressources spatiales comme un devenir patrimonial ?	5
3.3. Lieux des populations à la marge et des groupes minoritaires comme vecteurs de liens	5
AXE 2 : PRATIQUES, EXPÉRIENCES ET REPRÉSENTATIONS DE L'ESPACE	6
1. Les expériences de la différence	6
1.1. Comment les parcours révèlent-ils et structurent-ils les inégalités ?.....	6
1.2. Quelles dimensions des situations individuelles ou des parcours et histoires de vie affectent l'autonomie et la capacité des individus dans leur rapport au territoire ?	6
1.3. Comment la volonté d'habiter autrement et d'habiter l'ailleurs se confronte-t-elle au vivre ensemble ?	6
2. Les pratiques dans l'espace, l'expérience de l'espace : effets de lieu, interfaces et ajustements	7
2.1. En quoi les configurations spatiales affectent-elles l'expérience ?	7
2.2. Dans quelle mesure les outils d'interface numérique facilitent-ils et/ou transforment-ils l'expérience des espaces ?	7
2.3. Comment les individus composent-ils avec les appartenances, les normes et les catégories ?	7
3. De l'individuel vers le collectif : éléments de structuration des pratiques	8
3.1. Des pratiques qui changent le monde ou qui s'adaptent au monde qui change ?	8
3.2. En quoi les expériences individuelles s'agrègent-elles et produisent-elles des recompositions collectives ? ..	8
3.3. Quelles constructions du collectif « par le bas » ?.....	8
AXE 3 : LA CONSTRUCTION SPATIALISÉE DE L'ACTION POLITIQUE : ENTRE ORDINAIRE ET INSTITUTIONNEL	9
1. Les nouvelles dimensions de l'action politique et ses espaces	9
1.1. Spatialités des politiques publiques	9
1.2. Constructions des espaces par l'action publique.....	9
2. Mobilisations et régulations dans l'action politique	10
2.1. Mobilisations, luttes collectives, confrontations avec les pouvoirs institués	10
2.2. Modèles et normes dans l'action politique	10
2.3. Régulations et négociations.....	10
3. L'action politique : entre critique et refondation du modèle démocratique	11
3.1. Évaluations des politiques publiques.....	11
3.2. Expertises et contre-expertises	11
3.3. De l'expertise à l'engagement : penser l'exercice de la citoyenneté	11

AXE 4 : THEORIES - INTERDISCIPLINARITES - METHODES.....	12
1. Perspectives théoriques et concepts	12
1.1. Réinterroger [inlassablement] les rapports entre espace(s) et société(s).....	12
1.2. Articuler individus, groupes sociaux et territoires.....	12
1.3. Penser les transformations socio-environnementales	13
2. Questionner la démarche scientifique en SHS	13
2.1. Ethiques et postures dans la recherche en SHS.....	13
2.2. Conditions et bénéfices de la pluridisciplinarité	14
2.3. Penser la transmission pour les enseignants/chercheurs	14
3. Des outils et des méthodes pour (ré)écrire les rapports à l'espace.....	15
3.1. Recueillir des données sociales spatialisées	15
3.2. Traiter, représenter et restituer l'information scientifique.....	15

L'unité a fait le choix collectif, lors de l'assemblée générale de juin 2014, puis lors des deux Journées ESO de l'automne 2015 (qui ont été suivies de séminaires organisés spécifiquement pour la rédaction du projet), de reconduire la structuration en quatre axes du projet scientifique de l'UMR. En effet les membres de l'UMR ont exprimé leur volonté de conserver cette organisation, simple et fédératrice, facilement lisible en interne comme en externe, qui facilite les discussions scientifiques au-delà du champ disciplinaire et thématique propre à chacun des chercheurs. On a bien entendu procédé à une actualisation -et à une simplification- du contenu de chacun des axes, en veillant à éviter les empiètements potentiels entre axes (problème qui a pu se poser notamment entre l'axe 1 et l'axe 2 dans le contrat 2012-2016), ce qui bien sûr n'interdira pas le dialogue entre les axes, sous la forme de séminaires communs par exemple. L'unité a par ailleurs fait le choix de ne plus distinguer un axe « transversal » et trois axes « thématiques », considérant que chacun des axes avait vocation à être transversal dans son domaine et que les réflexions d'ordre théorique ne devaient pas donner l'impression d'être concentrées dans un seul axe, ce qui n'annule pas pour autant la spécificité de l'ancien axe transversal -devenu axe 4-, comme espace de réflexion à la fois épistémologique et méthodologique.

Ainsi le nouvel axe 1 est centré principalement sur les divisions sociales de l'espace, le nouvel axe 2 porte sur les pratiques et les représentations (individuelles et collectives) de l'espace, le nouvel axe 3 porte de son côté sur l'action collective territorialisée, enfin le nouvel axe 4 se concentre sur les questions théoriques et méthodologiques.

AXE 1 : PRODUCTIONS, DIFFÉRENCIATIONS ET PARTAGES DE L'ESPACE

Rédaction : Valérie Billaudeau, Philippe Boudes, Hélène Pébarthe-Désiré, Lionel Rougé, Julien Noël

Cet axe envisage d'approcher la dialectique entre le global et le local et ses effets dans les processus de structuration de l'espace. Inscrit dans la continuité des approches géographiques du laboratoire, nous souhaitons également privilégier dans cet axe les lieux, les espaces et les territoires dans leurs formes et leurs interactions. Sur la base de démarches multi-scalaires et multi-acteurs, il s'agira de repérer la manière dont des lieux et des territoires se fabriquent, d'approcher les sens et les valeurs qui leurs sont associés, et d'interroger leurs mises en mouvement, leurs circulations.

1. Renouveau des modes de production de l'espace

Entre la mondialisation d'une part et des impulsions et des innovations locales d'autre part, les espaces sont soumis à des tensions croissantes qui aboutissent bien souvent à leur restructuration. En s'appuyant sur des contenus productifs (commerciaux, touristiques, agricoles, immobiliers...), les questionnements de cette partie porteront plus particulièrement sur les permanences, les mutations, les effets de crise voire de résilience des territoires.

1.1. Territoires et mondialisation : mise en compétition des espaces et circulation de modèles

Les dynamiques de productions et de transformations spatiales à dominante exogène seront abordées sous les angles économiques et sociaux à travers différentes thématiques et à différentes échelles (macro à micro). Les travaux sur les enjeux de la globalisation de la santé (Fleuret), sur les productions mondiales des opérateurs touristiques (Violier), dont le rôle des transports dans l'essor d'un tourisme global (Mondou) vont monter en puissance. Les mécanismes de métropolisation passent pour partie par la mise en tourisme de la ville (Duhamel), abordée via le lien entre tourisme et MICE (*Meeting, Incentive, Congrès, Evènement*) (Pébarthe-Désiré), ou entre tourisme et pratiques balnéaires mondialisées dans des zones devenues urbaines, voire métropolitaines (Coëffé, Taunay). Ces logiques induisent par ailleurs des espaces de la consommation (Gasnier) et des modèles urbains et des formes de l'habitat (Madoré, Billard, Rougé) qui seront réinterrogés. Ces processus de mondialisation renouvellent aussi les rapports Nord/Sud (Noël) à travers des approches régionales dans des pays en développement et émergents (Montabone, Pébarthe-Désiré, Pickel, Taunay).

1.2. Les moteurs à dominante endogène : des vecteurs d'innovations territoriales

Comment des mouvements alternatifs sont-ils susceptibles de recomposer les espaces, voire les territoires ? Qu'ils relèvent d'inventions économiques en matière d'entrepreneuriat, d'innovations sociales territorialisées, notamment dans le champ de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) (Billaudeau, Bioteau), divers signaux faibles interpellent et méritent d'être approchés. Il en est de même dans le domaine de l'agriculture ; autour d'une analyse de la modernisation agricole en Europe et de la montée d'un référentiel de durabilité (Bermond, Laurent, Madeline) ou encore d'apprécier l'éco-efficacité des systèmes de production agricole au Brésil (Darrot, Boudes), voire même par les transformations des espaces agricoles via une approche des agricultures familiales ou des enjeux sociaux de l'élevage (Van Tilbeurg).

Ainsi les angles d'analyse d'une agriculture de plus en plus hybride sont multiples (projet de PSDR4 Frugal). D'autres entrées seront également ici appréhendées et viendront croiser jeux d'acteurs et production de territoires innovants ; qu'il s'agisse de la production agro-énergétique (Pierre) de l'économie circulaire (Durand), des créativité urbaines

(Gaudin), de la revitalisation par la culture (Krauss), ou encore des démarches d'auto-réhabilitation de logements (Rougé).

1.3. La remise en questions des catégories spatiales

La transformation des économies et des espaces bouscule les représentations et les catégories spatiales et territoriales couramment admises, tout comme elle perturbe les logiques traditionnelles de structuration des espaces. Quid des notions de villes, de campagnes, d'urbain, de rural, de périurbain même ? N'y a-t-il pas à dépasser les démarches et les analyses radioconcentriques pour s'essayer à d'autres figures de représentations ? Comment approcher des notions comme celles d'espaces de faible densité, de franges urbaines, d'espaces d'entre-deux, d'interfaces agri-urbains (Darrot, Le Caro, Margetic, Rougé) ? Que dire de la performativité des catégories et des dénominations (projet Rennes ville vivrière ; définition du rural par l'INSEE) tant académiques, qu'opérationnelles ou médiatiques ? Comment, en filigrane de ces questionnements, mettre un nom sur des phénomènes de plus en plus instables de dévalorisation et revalorisation de l'espace ?

2. Processus de différenciations

Un second volet vise à (ré)interroger les configurations territoriales face à ces (re)structurations et à en apprécier les résultats. Les recherches à venir privilégieront en particulier l'approche comparative permettant de révéler la diversité des modes de production ainsi que les divisions socio-spatiales qui en résultent.

2.1. Divisions sociales de l'espace

La progression de l'urbanisation et l'augmentation des mobilités (nationales et internationales) ces dernières décennies obligent à repenser le découpage et le partage de l'espace. En croisant mécanismes de relégation, de ségrégation spatiale, de périurbanisation et de gentrification en cours, une série de travaux va creuser divers processus de différenciation, voire de fragmentation des espaces, dans l'optique de saisir la réalité d'une segmentation sociale voire d'une fragmentation sociale (Bergel, Demoraes, Fournier, Bermond, Madoré, Rivière), avec un focus sur les villes en guerre (Valognes). Qu'en est-il, face à ces recompositions, des dynamiques résidentielles contemporaines et de leurs interactions avec les politiques du logement et les politiques foncières ? Les formes résidentielles « fermées » progressent-elles (Madoré, Billard), de même que les habitats et les modes d'habiter plus alternatifs (Devaux) ? Quel devenir pour les formes pavillonnaires (Rougé, Morel-Brochet) ? En cela, il s'agira de comprendre sur quoi reposent certaines formes actuelles de polarisation sociale des espaces et d'étudier plus finement à quelles échelles ces tensions se jouent.

Pour certains chercheurs, les mobilités transnationales invitent aussi à relativiser le séparatisme territorial et mettent en avant des processus de déterritorialisation mais aussi la création d'espaces transnationaux qui modifient les pratiques sociales et laissent envisager de nouvelles manières de se situer dans l'espace, comme chez les migrants par exemple (Arab). Doit-on envisager une dichotomie entre des « mondiaux » déterritorialisés et des « localisés » captifs de leur territoire ?

2.2. Accès et accessibilité(s) à l'espace, ou la possibilité de « faire lieu »

Les différenciations spatiales sont le fruit d'enjeux démographiques, économiques ou politiques et produisent des inégalités en termes d'accès à certains dispositifs, institutions et/ou ressources. Celles-ci sont variables selon les configurations territoriales investiguées et les populations approchées. Des travaux porteront ainsi sur l'inégalité d'accès à certains services comme à la formation (Caro), au tourisme (Moisy), aux loisirs ou encore aux nouvelles technologies (Gasquet-Blanchard). L'accès à l'eau constitue par exemple encore l'une des inégalités territoriales les plus criantes. Comment envisager dans certains pays un meilleur partage de cette ressource et une meilleure qualité des réseaux (Fournier, Hellier) ?

D'autres projets seront également l'occasion de rendre compte des variations territoriales du décrochage scolaire (rôle des effets de contexte dans la diversité des parcours et des motifs de décrochage des jeunes) (Caro, Boudesseul). Parallèlement, d'autres âges de la vie comme la jeunesse (Danic, David, Thémines) ou la vieillesse (Chaudet, Madoré, Billard) s'intéresseront aux disparités existantes en termes d'accès à la mobilité quotidienne, au bien-être, aux ressources disponibles selon les lieux de vie. Ces travaux interrogeront donc l'accessibilité aux services et aux structures à partir de la distance métrique à ces lieux, mais aussi en cherchant à saisir les distances sociales et symboliques qui bien souvent s'y ajoutent.

L'accès à la santé dans les territoires sera un pan important (Gardien, Hoyez, Gasquet-Blanchard, Fleuret) dans la mesure où, face à un système de soins dit universel en Europe, les structures dédiées aux publics précaires et primo-arrivants sont propres à chaque territoire. Aussi, des paysages sanitaires locaux se dessinent de façon inégale et dépendent en partie des structures associatives présentes. Ces projets portent ainsi sur les contextes locaux de l'accès aux soins, sur l'organisation spatiale des acteurs de la santé et du social, ainsi que sur les mobilités engendrées par ces démarches de santé.

2.3. Solidarités, intégrations, ancrages

En continuité de premières réflexions interdisciplinaires sur la notion d'ancrage, des travaux se poursuivront en prenant en considération les jeux d'échelle (du local au global) et en cherchant à mieux comprendre les mécanismes de territorialisation, d'organisation de l'ESS (économie sociale et solidaire) qui s'inscrivent dans une relation de proximité favorable à la cohésion sociale et à la démocratie participative (Fleuret, Bioteau). Quelles nouvelles formes de solidarité, quels changements territoriaux sont proposés par l'ESS dans le domaine des finances solidaires comme le microcrédit social ? En quoi ces changements participent-ils à la création de proximités sociales (Bioteau, Billaudeau, Flahaut) ? Au niveau des filières agricoles, cette problématique de l'ancrage local et du développement de solidarités passe également de plus en plus par la mise en place de circuits courts et de proximité alimentaires (Noël, Pierre, Darrot, Le Caro, Margetic, Fortunel).

3. Valeurs et fabrication(s) des liens par les lieux

Un troisième volet va questionner les modalités de fabrication des lieux, par le biais de plusieurs entrées thématiques. Certains lieux ou espaces sont occupés, pratiqués, appropriés, défendus, disqualifiés par des groupes sociaux. De tels processus suscitent des enjeux d'appropriation, d'identification ou d'assignation. Ces variations dans la manière de pratiquer et/ou de se représenter le lieu en modifient le sens, la valeur, voire le rôle. Aussi, dans quelles mesures des lieux acquièrent de la valeur, ou au contraire en perdent, et en quoi ces variations produisent-elles ou non des pratiques spatiales singulières, voire spécifiques ?

3.1. La fabrication de valeurs par le patrimoine

Comment le patrimoine est-il saisi pour de nouveaux usages et de nouvelles représentations qui participent de son intégration dans la vie économique et sociale ? Il s'agit d'interroger la relation entre patrimoine, tourisme et gastronomie (Etcheverria), d'approcher le passage du patrimoine dit naturel à la patrimonialisation des territoires - du patrimoine objet au patrimoine projet (Barthon). Levier de distinctions et de différenciations que ce soit dans les contextes urbains (Vignal, Bergel) ou ruraux (Le Caro, Madeline), le patrimoine sera aussi envisagé à travers les enjeux de mémoire des lieux autour des espaces industriels (Valognes, Ouallet), du bâti agricole (Madeline), de l'urbanisme de la reconstruction (Bergel) et des lieux touristiques (Coëffé, Duhamel, Morice). Cette patrimonialisation, bien commun où se noueraient et se joueraient des identifications collectives, accompagne l'émergence d'une relation renouvelée aux espaces bâtis, au service d'une urbanité ou d'une ruralité, avec des enjeux et des lieux de préoccupation mondialisée autour de l'environnement (Michel), de l'écologie, de l'alimentation (Fortunel, Margetic). De hauts-lieux institutionnalisés participent d'une fabrication de valeurs partagées.

3.2. Les ressources spatiales comme un devenir patrimonial ?

Les espaces ouverts, naturels ou agricoles, sont soumis à de fortes contraintes et souvent fragilisés par le flou des politiques publiques, ils seront investigués selon plusieurs entrées. En tant que ressource foncière agricole, ils sont soumis à des concurrences qui existent autour de leur occupation, de leur préservation (Margetic, Jousseau) ou de leur exploitation (Pierre). La problématique vaut pour la ressource en eau (Hellier, Laurent) ou autour des trajectoires des paysages (Carcaud, Montembault, Davodeau). Ces questions relatives au devenir de ressources et la manière dont cela structure du commun (préservation, protection, valorisation...) (Caillaut) vont nécessiter de la transversalité entre axes dans les approches, les entrées disciplinaires, les focales d'observation. La ressource alimentaire et les formes urbaines induites seront ainsi appréhendées dans les métropoles de l'Ouest (Darrot, Margetic, Marie, Noël, Boudes notamment). Ils s'inscrivent également dans une réflexion de la montée en qualité des produits alimentaires, le développement de labels, de mise en marque (Fortunel, Margetic, Noël).

3.3. Lieux des populations à la marge et des groupes minoritaires comme vecteurs de liens

Au-delà des lieux « physiques », la réflexion peut porter sur la fabrique de lieux de réalisation de soi et/ou de rencontre avec l'autre, pour des populations à la marge ou des groupes minoritaires. Ces dimensions autour de l'acceptation de l'altérité, d'intégration progressive ou de discrimination, voire de tensions et d'oppression, seront également observées à partir des capacités (ou incapacités) des différents groupes sociaux à prendre place dans les espaces (Jaurand), de se les approprier de manière pérenne ou plus éphémère, parfois en les détournant. Il s'agira alors d'interroger les capacités des contextes spatiaux à favoriser ou non la rencontre, le côtoiement, voire l'intégration. Seront privilégiées les études sur les liens entre la division sexuée de l'espace et l'inscription spatiale des orientations sexuelles (Léobon, Chaussepied, Jaurand), ou encore les pratiques spatiales des populations gays et lesbiennes installées dans les espaces de faible densité - à distance d'une observation « urbano-centrée » (Rougé). L'approche des relations entre des populations minoritaires ou en situation de marginalité, des pratiques marginales (nudisme pour Jaurand) et de leurs territorialités sera élargie à d'autres minorités (ethniques, religieuses (Délépine). Elles sont susceptibles de mettre en exergue le rôle des effets de contexte et de traduire l'importance de l'espace dans l'expérience et la construction identitaire individuelle et de groupe ; comme support d'une intermédiation avec l'autre, marqueur de visibilité (ou d'invisibilité), de repaires et de repères. Ces spatialisations des rapports sociaux dans les manières de fabriquer des lieux à la marge, des lieux de contournement, de l'interstitiel, de l'éphémère

interrogent les rapports de domination comme d'individualisation et sont, parce que susceptibles de générer des socialisations, autant de passerelles entre l'axe 1 et l'axe 2.

AXE 2 : PRATIQUES, EXPÉRIENCES ET REPRÉSENTATIONS DE L'ESPACE

Rédaction : Chadia Arab, Christophe Guibert, Annabelle Morel-Brochet, Mathilde Plard, Béatrice Chaudet, Sébastien Fleuret

L'axe 2, en privilégiant une entrée micro-sociale (mais aussi parfois psychologique), partira des individus et des groupes pour questionner l'espace et le rapport à l'espace. L'objectif sera d'apprécier en quoi et comment les parcours et les trajectoires de vie, les dispositions sociales influencent voire structurent nos pratiques (usages, mais aussi mobilités). Entrent en jeu également les représentations sociales et les expériences de l'espace, ainsi que la configuration de celui-ci, et ses ressources. Partant du postulat que les individus, produits d'une double histoire individuelle et collective, sont socialisés de manière différenciée (à l'aune de leurs singularités sociales et de leurs trajectoires respectives) : comment leurs manières de penser, de voir et juger les situations et contextes structurent-elles leurs pratiques et leur rapport à l'espace ? Dans cette perspective, les représentations seront un dénominateur commun aux pratiques et aux expériences, un processus de modulation de celles-ci.

1. Les expériences de la différence

Seront étudiés ici les processus de différenciation sociale et spatiale par le biais d'une mise en question des singularités (postures, positions, représentations) : sont-elles subies, choisies, inscrites dans des rapports de domination, de hiérarchisation ? Ces différenciations sont-elles de simples différences ou bien révèlent-elles des inégalités ? Sont-elles sources de conflits et/ou de solidarités ? En quoi la dimension spatiale est-elle un facteur explicatif des processus observés ?

1.1. Comment les parcours révèlent-ils et structurent-ils les inégalités ?

Plusieurs types de parcours seront observés : scolaires, professionnels, en formation continue, résidentiels, éducatifs (M. Hardouin, M. Xavier, I. Danic, B. Chaudet, S. Depeau, S. Ertul, A. Filhon).

Les bifurcations, transitions, ruptures biographiques, succès et échecs seront replacés dans des trajectoires spatialisées, afin de révéler des facteurs d'inégalités situés territorialement. Ainsi le programme ANR INEDUC nous en donne plusieurs exemples qui continueront d'être explorés à l'avenir : les inégalités de ressources et d'acquisition de compétences dans les mobilités éducatives (P. Caro, O. David), les parcours éducatifs en lien avec l'âge et le sexe (A. Legendre, S. Depeau, R. Keerle, C. Guibert, entre autres) ou encore les parcours résidentiels en lien avec les stratégies éducatives (S. Depeau).

Ainsi les représentations (des espaces de vie, de soi, de son parcours, de sa place dans le groupe, la société) entrent-elles en jeu dans la production et l'auto-production de ces inégalités, qu'elles se rapportent aux domaines de l'éducation, de l'emploi ou encore de la santé.

1.2. Quelles dimensions des situations individuelles ou des parcours et histoires de vie affectent l'autonomie et la capacité des individus dans leur rapport au territoire ?

Les notions d'autonomie (capacité à faire seul), de capacité (possibilité de réalisation de soi) seront revisitées ici à l'éclairage d'approches longitudinales, transversales et rétrospectives des parcours et trajectoires aux différents âges de la vie (enfance, adolescence et grand âge notamment ; S. Ertul) reliés à des lieux et espaces de vie et des situations capacitanes (*capability*) ou handicapantes (mobilité quotidienne des personnes âgées). Par exemple le Programme LMA (longévité mobilité autonomie) étudie l'influence de l'augmentation de l'espérance de vie sur la mobilité, l'autonomie et la qualité de vie des personnes âgées (F. Madoré, B. Chaudet, G. Billard, S. Bacconnier-Baylet, M. Plard). D'autres programmes porteront sur les personnes handicapées (E. Gardien, M. Calvez) ou en situation de migration (trajectoires santé-migration, Programme MIGSAN, A.-C. Hoyez).

Les temporalités seront abordées à partir d'approches longitudinales mais aussi à l'échelle du temps court, par exemple à travers le rapport aux routines des familles et des enfants (Projet Astrollendo, S. Depeau, E. Quesseveur, A. Lepetit ; projet MOBIKIDS, S. Depeau en collaboration avec E. Quesseveur et A. Lepetit).

1.3. Comment la volonté d'habiter autrement et d'habiter l'ailleurs se confronte-t-elle au vivre ensemble ?

Habiter autrement et habiter l'ailleurs sont deux entrées pour lire les relations interindividuelles et les rapports de l'individu au groupe dans l'espace. Habiter autrement, *a fortiori* si c'est dans un ailleurs (c'est-à-dire en qualité d'étranger, de touriste, de non-autochtone), peut produire des bouleversements, des conflits ou des arrangements, des ségrégations, un renouvellement des usages de l'espace dans une géographie du quotidien (A. Morel-Brochet) ou du hors-quotidien (X. Michel ; cas du tourisme éducatif) et, dans une acception positive,

conduire à des pratiques créatives. Ainsi par exemple, le premier volet du projet LMA sur l'analyse des résidences services pour seniors propose une lecture de l'offre et de l'intégration spatiale de l'habitat intermédiaire dédié aux seniors dans des lieux résidentiels variés.

2. Les pratiques dans l'espace, l'expérience de l'espace : effets de lieu, interfaces et ajustements

L'organisation, l'aménagement des espaces affectent l'expérience individuelle et les rapports à l'espace dans leurs modalités sociales, émotionnelles, cognitives, valant de revisiter certaines notions définies par ces transactions (ambiances, d'urbanité, ruralité, etc.)

En outre, les nouveaux outils (ex. numériques) utilisés dans la pratique de l'espace modifient l'expérience individuelle, les sociabilités et par extension les représentations de l'espace (H. Bailleul, S. Depeau, E. Quesseveur). Dès lors cela questionne l'espace comme support et paramètre du rapport entre individus, normes appartenances et catégories. Le rapport à l'espace (rapport à l'autre, rapport au lieu) est bouleversé par la rapidité des mutations de société (transition numérique, transition énergétique, transition sociale) et conduit nécessairement à des ajustements (H. Bailleul, G. Billard). Les outils numériques peuvent aussi aider à mieux connaître et comprendre dans certains cas les stratégies et adaptations des individus à leur contexte de vie social et spatial (A. Léobon, V. Billaudeau).

2.1. En quoi les configurations spatiales affectent-elles l'expérience ?

Le paysage pourra être considéré comme un "milieu de vie" et étudié de façon multisensorielle, engageant autant des processus de perception que de représentation (D. Montembault, L. Le Du-Blayo, P. Woloszyn, S. Valognes, E. Geisler). De même, une approche sensible des ambiances permettra de voir comment ces dernières émergent et affectent l'expérience des individus (P. Woloszyn, C. Guiu, S. Depeau). Les lieux peuvent également apparaître comme dotés de vertus auxquelles les individus sont potentiellement sensibles, au regard de leur propre système de représentations et produire des effets de contextes et capacités d'action (ex. des paysages thérapeutiques ; A.C. Hoyez). La mémoire des lieux ou l'histoire des mobilités pourront également être utilisées pour étudier les processus de patrimonialisation, par exemple en faisant le lien avec l'évolution des normes corporelles et dans des approches « en friction » avec les sciences de l'environnement (L. Le Du-Blayo, A. Ouallet, V. Coëffé).

Enfin, certaines configurations spatiales, comme l'urbanité, conditionnent les pratiques d'une part et d'autre part, les variations géographiques de ces configurations font sens pour comprendre comment les usages (adaptés ou non aux configurations des lieux) influencent les représentations spatiales. Ainsi un deuxième volet du projet LMA étudie les pratiques et usages des territoires proches du domicile des seniors ayant fait des choix de vie communautaire.

2.2. Dans quelle mesure les outils d'interface numérique facilitent-ils et/ou transforment-ils l'expérience des espaces ?

La médiation numérique est un exemple qui sera exploré pour montrer comment l'expérience de l'espace vécu n'est pas la même *via* les smartphones, qui introduisent de nouveaux usages, de nouveaux modes de pratiques spatiales. Plus largement, la généralisation de l'usage des objets d'interface numérique dans le quotidien interroge les modifications du rapport à l'espace tant dans ses configurations sociales que matérielles (G. Billard). Ces modifications, en termes de représentation des espaces par les individus, peuvent être produites par des outils connectés tels les GPS (S. Depeau, Projet ANR MOBILKIDS). L'appropriation d'outils numériques et connectés a également des effets sur les rapports sociaux, sur les transformations de l'autonomie des individus (S. Depeau) et sur les conditions d'accès à l'éducation (qui continueront d'être étudiées dans les suites de l'ANR INEDUC).

2.3. Comment les individus composent-ils avec les appartenances, les normes et les catégories ?

Les individus expérimentent et se représentent les catégories et les normes par les situations dans lesquelles ils se trouvent placés (sciemment ou non, volontairement ou à leur corps défendant). L'appartenance à un groupe ou à une catégorie induite dans la construction des identités individuelles (minorité sexuelle, A. Léobon ; groupe de migrants, C. Arab, M. Plard ; enfants et jeunes, I. Danic, O. David, S. Depeau, J.-F. Thémines, R. Keerle), ainsi que l'acceptation ou le refus des normes qui en découlent, sont autant d'aspects avec lesquels les individus doivent composer (exemple du projet « Bronzer en Chine », une norme corporelle émergente ? ; B. Taunay, C. Guibert, C. Arab, V. Coëffé). L'espace est à la fois support et paramètre de négociations. Les individus sont toutefois inégaux face à la possibilité ou non de négocier : les ressources individuelles et/ou collectives (économiques, culturelles, sociales, etc.) sont centrales pour mesurer les processus tels ceux visant à dépasser - ou s'autoriser à dépasser - les normes sociales, à franchir les frontières symboliques qui s'imposent parfois de manière naturalisante (ex : travaux de C. Guibert sur sciences sociales et *heavy metal*).

3. De l'individuel vers le collectif : éléments de structuration des pratiques

Face aux mutations précédemment évoquées, les pratiques et les expériences individuelles de l'espace changent. Mais les reconfigurations individuelles ne pourront pas être étudiées indépendamment des formes collectives dans lesquelles elles s'insèrent : groupes, associations, communautés, société. L'objectif ici sera d'étudier comment les pratiques individuelles s'agrègent, peuvent faire groupe ou susciter l'adhésion à un groupe préexistant (et à ses normes), voire transformer ces groupes par le débat, par l'évolution des représentations, le remaniement des modèles, la généralisation de pratiques alternatives (B. Taunay). Le vivre ensemble, les nouvelles formes de sociabilité, les solidarités (M. Plard), les nouvelles cultures et plus largement l'exercice de la citoyenneté (ex. du processus participatif) seront questionnés dans ce passage de l'individuel au collectif (C. Guibert).

3.1. Des pratiques qui changent le monde ou qui s'adaptent au monde qui change ?

Il s'agira ici d'observer des comportements militants ou revendicatifs (ex. recherche du Zéro déchet, N. Buchot), certaines pratiques alternatives de l'espace (ex. tourisme gourmand, O. Etcheveria), certains modes d'habiter : pédibus (S. Depeau), habitats légers et mobiles (E. Bioteau), bricolages individuels allant dans le sens d'une transition socio-écologique (A. Morel-Brochet, H. Bailleul) et autres pratiques de consommation et enfin tout un ensemble de manières innovantes d'exercer sa citoyenneté. De nouvelles configurations se font jour, des modèles se diffusent, sont adaptés, modifiés, remaniés par les usages (ex : le projet « Bronzer en Chine » déjà cité, ou celui sur la circulation des modèles de pratiques touristiques ; V. Mondou, H. Pébarthe, P. Duhamel, L. Moisy). Inversement, on observera les résistances au changement et les volontés de préserver des acquis, qui sont plus ou moins formalisées et qui renvoient à des constructions individuelles et collectives de représentation et parfois nous conduisent à interroger les contradictions entre pratiques et représentations (ex : recherches sur le handicap de E. Gardien). Le positionnement ici est complémentaire de celui présenté dans l'axe 1 (section 3.1). Il s'agit non pas de regarder les valeurs attribuées ou portées par l'espace et les processus qui y sont à l'œuvre (ex : la patrimonialisation), mais bien de porter le regard sur les individus et la manière dont la somme des postures face au changement produit du fait collectif spatialisé, ou a contrario, révèle des individualismes parfois contradictoires en un même lieu.

3.2. En quoi les expériences individuelles s'agrègent-elles et produisent-elles des recompositions collectives ?

On s'intéressera à la façon dont les mutations de l'espace agricole, la périurbanisation, puis l'émergence de préoccupations environnementales (ex : l'exposition aux pesticides) contribuent, sur le temps long, à recomposer l'espace rural et périurbain. Plus largement, certains processus d'agrégation de pratiques (et leurs structurations) prennent comme support l'espace (ex. des individus se regroupant dans une communauté de pratiques professionnelles territorialisée ; travaux de S. Fleuret). Il est aussi théâtre de confrontations à l'autre (acceptation de l'altérité) et de constructions sociales qui se structurent au gré des parcours d'individus et de groupes. Il s'agira ici d'observer de manière inductive les agrégations de comportements, postures et pratiques individuelles (programme TERRHAB, H. Bailleul).

3.3. Quelles constructions du collectif « par le bas » ?

De nouvelles solidarités non institutionnalisées apparaissent (regroupements affinitaires, collectifs revendicatifs ; E. Flahault, M. Roupnel). Au départ informelles, ces initiatives ont elles-mêmes des trajectoires qui se dessinent selon les buts recherchés (ex. favoriser le bien-être, développer des projets culturels). Les individus sont à la fois acteurs et pratiquants de l'émergence de nouvelles « cultures éducatives urbaines » par exemple (S. Depeau) ou de nouvelles expressions de citoyenneté par leurs pratiques socialisatrices dans des espaces de mixité sociale et culturelle (cas de la Nouvelle-Calédonie étudié par B. Carteron). On parle alors de « sociabilités et arrangements locaux » qui se situent en amont des espaces de concertation collective et de démocratie participative, abordés dans l'axe 3.

AXE 3 : LA CONSTRUCTION SPATIALISEE DE L'ACTION POLITIQUE : ENTRE ORDINAIRE ET INSTITUTIONNEL

Rédaction: Hélène Bailleul, Pierre Bergel, Philippe Boudes, Solène Gaudin, Emmanuelle Hellier, Jean Rivière, Véronique Van Tilbeurgh

Le terme d'action politique recouvre tout ce qui contribue à la construction d'un espace public, ce qui inclut les politiques publiques, les actions collectives comme les mobilisations ordinaires ou encore les situations de conflits et d'interaction sociale. Sont en outre prises en compte les représentations du monde et de l'espace qui orientent et sous-tendent ces actions politiques, ainsi que les idéologies, les catégories, les indicateurs qui leur donnent forme. Ces dimensions cognitives sont en outre performatives puisqu'elles influencent les jeux d'acteurs et de pouvoirs.

L'ambition scientifique de cet axe est de délimiter l'action politique, des faits les plus ordinaires jusqu'aux « grandes » politiques formalisées et institutionnalisées. Très différentes, enserrant des situations et des configurations d'une grande diversité, ces deux bornes appartiennent pourtant à un même processus : la construction ou le ré-étalonnage des espaces politiques. Dans le concret, on observe d'ailleurs un continuum entre l'institutionnel et l'ordinaire, l'action publique représentant une forme souvent hybride entre ces deux bornes paradigmatiques. À quel moment « l'ordinaire » devient-il politique ? À quel moment l'acte individuel se transforme-t-il en action politique ? Sous quelles formes et conditions les politiques territorialisées sont-elles mises en œuvre et transposées localement ? Comment l'action publique se (re)compose-t-elle en fonction des différentes échelles de sa mise en œuvre ? Quels rôles, quelles fonctions ou quels usages l'espace recouvre-t-il dans ces différentes échelles du politique ?

Il s'agira d'analyser les articulations entre faits les plus ordinaires et politiques institutionnalisées, cela dans trois sous-axes où s'exprime la triple confrontation entre ordinaire et institutionnel, privé et individuel, politique et collectif. Incarnant trois moments de l'action politique, ces sous-axes ne suivent pas une progression linéaire ou chronologique. Ils peuvent au contraire se conjuguer, se juxtaposer, se recouvrir partiellement ou totalement selon des effets de « tuilages » qui seront également intéressants à étudier.

1. Les nouvelles dimensions de l'action politique et ses espaces

Les réflexions menées ici permettront de consolider une problématique centrale du projet scientifique de l'UMR, transversale à tous les axes : celle des apports de la spatialisation pour la compréhension des phénomènes sociaux. Dans une approche analytique et souvent multiscale, les travaux chercheront à comprendre comment l'action publique, ses dispositifs et ses recompositions, produit des « marquages spatiaux » en lien avec les inventions et les initiatives qu'elle suscite.

1.1. Spatialités des politiques publiques

Les recherches sur les différentes échelles de l'action publique, en France comme à l'étranger, seront poursuivies. Ces recherches peuvent concerner des échelles mondiales, pour les questions de la transition socio-écologique par exemple, comme dans les travaux de B. Quenault sur le changement climatique, de M. Tsayem sur les crédits carbone, de C. Emelianoff sur l'urbanisme sobre, de V. Van Tilbeurgh sur les négociations environnementales, ou bien de P. Woloszyn sur la dynamique des systèmes évolutionnaires. Les échelles continentales seront également mobilisées dans une approche multiscale avec les travaux de G. Baudelle sur le rapport entre objectif de cohésion au sein de l'Union Européenne et orientations des politiques locales/régionales, ou ceux de L. Le Dû-Blayo sur la convention européenne du paysage.

Le reste des travaux portera sur des études à échelles fines mais les préoccupations multiscales et multi-acteurs resteront au centre de ces recherches axées sur la contractualisation et la territorialisation de l'action publique, ainsi que sur les mobilisations collectives (patrimoine ou paysages : V. Andreu-Boussut, C. Barthou). La relocalisation de la production alimentaire et les circuits courts élargissent par exemple les politiques publiques à l'invention de dispositifs pluriels (C. Margetic, C. Darrot, J. Noël, F. Laurent). Les politiques du logement concernent différents types de logements, traversent l'ensemble des espaces, de l'urbain au rural (L. Rougé) et s'intéressent transversalement aux problématiques de l'habitat ou de la rénovation urbaine (S. Gaudin, P. Bergel).

Les politiques locales de sécurité (P. Milburn) et les crises paroxystiques telles que les situations des villes en guerre (L. Vignal) continueront également d'être explorées, les contextes locaux de ces crises étant largement corrélés à des événements géopolitiques d'échelles supérieures.

1.2. Constructions des espaces par l'action publique

La capacité de l'action publique à produire des territoires est questionnée dans ses modalités de construction (intervention sociale, rôle des réseaux et des partenariats locaux, réforme territoriale, projet de territoires, périmètres et zonages), que ce soit dans le domaine de la santé, de l'environnement, des politiques sociales et culturelles, des études rurales et urbaines.

Il s'agit ainsi d'observer les formes et les effets de ces construits à travers le marquage de l'espace (Y. Le Caro, V. Van Tilbeurgh) ou divers dispositifs territorialisés de surveillance (P. Milburn), de régulation des inégalités (P. Bergel, L. Plouchart-Even), de services locaux de santé (S. Fleuret, C. Lamberts), d'éducation (P. Caro, X. Michel) et de culture (musées et développement territorial : G. Krauss). La construction spatiale concernera également de nouveaux territoires co-produits et émergents, notamment au travers de la médiation numérique (H. Bailleul, G. Billard, P. Woloszyn).

En outre, les processus seront interrogés sous l'angle des (re)compositions et des arrangements institutionnels notamment intercommunaux (S. Gaudin, E. Hellier), individuels (*do it yourself politics*), proto-collectifs (mise en place d'un observatoire local de santé : E. Gardien) et transcalaires dans le cadre de politiques environnementales (M. Tsayem, S. Caillault), paysagères (L. Le Dû-Blayo, P. Madeline, H. Davodeau) ou de transition énergétique socio-écologique et civique (C. Emelianoff).

Enfin, les logiques de légitimation et de recomposition des territorialités politiques seront saisies par les effets politiques et électoraux des mutations sociales intra-urbaines (J. Rivière), les effets de reterritorialisation et d'ancrages locaux (J. Noël) et à travers les discours et les représentations médiatiques des différentes catégories d'espace géographique (S. Gaudin). Ces logiques contribuent à asseoir des enjeux de contrôle et de catégorisation des populations et des espaces, que ce projet scientifique souhaite contribuer à mettre au jour.

2. Mobilisations et régulations dans l'action politique

2.1. Mobilisations, luttes collectives, confrontations avec les pouvoirs institués

Dans le sillage des « révolutions arabes », plusieurs chercheur-e-s vont continuer à questionner la construction de l'action politique comme produit de dynamiques de changement social aux échelles régionales (L. Vignal) ou locales, en particulier dans les mondes urbains des pays du « Sud ». Sont ainsi amorcés des travaux sur le droit à la ville et sur les luttes urbaines en Turquie (B. Montabone) et en Algérie (B. Benlakhlef, P. Bergel), sur les mouvements sociaux urbains au Brésil et en Inde (N. Bautès) ainsi que dans les villes françaises (M. Uhel). Dans le contexte français, d'autres approches s'intéresseront aux mobilisations électorales municipales comme entrées pour saisir les rapports de force entre groupes sociaux et les attentes antagonistes des différentes fractions d'habitants (J. Rivière). Elles porteront également sur la dimension spatiale des mobilisations syndicales en questionnant le rôle des échelles géographiques (M. Uhel). Parallèlement, et face à la montée en puissance du Web, la constitution de mobilisations e-politiques et de démocraties participatives numériques (open data, web 2.0...) seront interrogées (G. Billard, C. Emelianoff, V. Van Tilbeurgh, P. Boudes). Enfin, d'autres recherches porteront sur les mobilisations environnementales dans l'espace public, celles qui concernent par exemple les conflits autour du paysage dans le cadre de démarches d'aménagement participatives (H. Davodeau, D. Montembault, F. Romain, E. Geisler).

2.2. Modèles et normes dans l'action politique

Les recherches menées sur les politiques territoriales, qu'elles s'intéressent au renouvellement urbain, au développement durable, au patrimoine ou à la gestion de l'environnement, ont en commun de déconstruire les modèles à l'œuvre dans l'action politique institutionnalisée. La force des idéologies de l'action publique territorialisée se manifeste en particulier par la normalisation des espaces et de leurs usages (hygiénisme, admission/fermeture, conditions d'usages, normes d'exploitation) ou par des modes d'intervention spécifiques (contractualisation, évaluation). Ainsi, la circulation d'injonctions et de modèles émanant des acteurs publics internationaux, nationaux ou locaux, est questionnée par de nombreux chercheurs, en focalisant l'intérêt sur la réception de ces modèles, dans le champ du patrimonial (N. Bautès, V. Andreu-Boussut, C. Barthou), ou dans ceux des politiques de cohésion sociale et de rénovation urbaine (S. Gaudin, P. Bergel), de l'écologie politique (C. Emelianoff, S. Caillault, M. Tsayem), du paysage (H. Davodeau, L. Le Dû-Blayo, C. Guiu, P. Woloszyn), du projet urbain (G. Billard, H. Bailleul). De plus, modèles et normes seront analysés du point de vue de leur construction historique, par exemple pour les référentiels de qualité de l'eau (E. Hellier, N. Dupont, ANR MAKARA) ou à l'échelle des instruments de l'action territoriale (contrats, outils numériques, normes agri-environnementales) en privilégiant les analyses de leurs usages et de leurs appropriations. Ces recherches donneront lieu à des innovations méthodologiques (observations participantes, expérimentations, analyses textuelles, dispositifs numériques) rendues possibles par des collaborations pluridisciplinaires (sociolinguistique, science de l'information et de la communication, science politique, ethnologie, psychologie, informatique).

2.3. Régulations et négociations

L'objectif de ces recherches sera d'analyser les lieux de co-construction et de régulation des politiques publiques. Plus précisément, il s'agira d'étudier les modalités d'articulation entre les politiques publiques et les territoires porteurs d'enjeux spécifiques. Les travaux de certains chercheurs comme H. Bailleul, S. Caillault, B. Chaudet, V. Gouëset, E. Hellier, F. Laurent, C. Margetic ou P. Milburn traiteront de la façon dont des politiques publiques spécifiques (sectorielles) sont inscrites à différentes échelles, s'intéressant aux régulations territoriales.

D'autres travaux analyseront les modalités par lesquelles les politiques publiques territorialisées se construisent et se reconstruisent à travers la négociation entre les porteurs d'enjeux (C. Darrot, V. Van Tilbeurgh). Enfin, le troisième angle mettra l'accent sur les processus permettant l'entrée de collectifs qui entendent participer à la construction des politiques publiques à travers la notion d'*empowerment* (C. Barthou), de mobilisations collectives ou de dispositifs spécifiques comme le numérique (C. Gasquet-Blanchart, G. Krauss, B. Taunay).

3. L'action politique : entre critique et refondation du modèle démocratique

Ce dernier sous-axe interrogera la proximité des chercheurs en sciences sociales avec les opérateurs des politiques publiques ou avec les porteurs d'enjeux. La contribution du chercheur est tantôt attendue comme une prestation d'étude, tantôt comme une contribution au débat et, de plus en plus souvent, en soutien à la décision politique en vue de légitimer telle option au détriment d'une autre. Impliqué plus ou moins directement dans l'action politique, le chercheur se trouve donc au cœur d'un faisceau d'échanges sociaux dont il devient un élément. De ce fait, il apparaît nécessaire d'adopter une attitude réflexive face aux enjeux de la recherche contractuelle ou de la demande d'expertise.

3.1. Évaluations des politiques publiques

Dans une posture critique vis-à-vis des grilles de lecture et d'évaluation (J.-M. Fournier), les recherches tendront ainsi à souligner les limites des démarches néo-institutionnalistes dans leur capacité à évaluer des politiques publiques territorialisées : empilement des territoires de gestion (E. Hellier, A. Morel-Brochet), prise en compte de la vulnérabilité des territoires (B. Quenault, P. Woloszyn), impact des réformes territoriales. Il s'agira donc de présenter les ressorts de l'expertise, notamment celles qui sont relatives aux questions socio-environnementales (M. Durand, M. El Hannani) ainsi que leurs implications (S. Gaudin), mais aussi de questionner les discours qui s'y rapportent et d'en faire apparaître les objectifs, parfois contradictoires. Par exemple, l'antagonisme entre l'impératif d'efficacité et la prise en compte de l'innovation territoriale ou sociale (C. Margetic, V. Billaudeau), qui ouvre sur les enjeux attachés à l'expérimentation. Ces questions se posent aux différentes échelles, dans le cadre de grandes politiques transversales européennes (G. Baudelle, B. Montabone) comme aux niveaux les plus fins, posant la focale sur les rapports entre société locale et pouvoir local (B. Taunay).

Une telle approche nécessite également la mobilisation de diverses techniques d'observation, de suivi et d'analyse, qui permettront de questionner les indicateurs et les outils ordinairement employés (approches quantitatives, retour d'expériences, promotion de « bonne pratique ») et d'identifier l'émergence de nouvelles méthodes pouvant contribuer à une réflexion globale sur la redéfinition des contenus et des périmètres d'application de l'action publique territorialisée.

3.2. Expertises et contre-expertises

Par des programmes de recherche conventionnés ou par le conseil, les chercheurs sont sollicités par les pouvoirs institutionnels pour apporter des éléments de compréhension produits avec méthode et rigueur. Pour y parvenir, l'expertise scientifique doit rester indépendante afin de conserver sa capacité d'action, notamment auprès des acteurs dominés. C'est pourquoi des réflexions questionnant les engagements scientifiques et militants des chercheur-es seront envisagées (S. Gaudin), qu'il s'agisse de la critique des indicateurs, des catégories mobilisées dans l'action publique (P. Bergel, H. Bailleul) ou de la construction de contre-expertises militantes. De telles recherches-actions seront notamment portées dans le champ de l'urbanisme à travers l'idée d'une « transition civique » (C. Emelianoff).

3.3. De l'expertise à l'engagement : penser l'exercice de la citoyenneté

Les transformations du modèle démocratique seront analysées, soit à l'intérieur du système représentatif classique, soit à l'articulation entre celui-ci et une participation plus intégrée des citoyens à la sphère politique : entre la participation, la délibération et les luttes politiques. Le modèle de la démocratie représentative sera interrogé au travers des mobilisations électorales ou des effets sur la représentation politique des transformations sociales (J. Rivière). Cette analyse sera accompagnée par d'autres réflexions sur les inclinaisons du modèle de la démocratie représentative à partir de l'engagement des citoyens dans la sphère publique, questionnant l'exercice de la citoyenneté dans un espace plus ou moins conflictuel (C. Darrot, C. Arab, H. Davodeau, C. Emelianoff, B. Montabone, V. Van Tilbeurgh).

AXE 4 : THEORIES - INTERDISCIPLINARITES - METHODES

Rédaction : Isabelle Danic, Jean-François Thémines, Philippe Woloszyn, Vincent Gouëset, Erika Flahault

Héritier de « l'axe transversal » de l'ancien contrat, cet axe occupera un statut particulier dans le projet de l'UMR ESO : il interroge les trois premiers axes sur les aspects théoriques et méthodologiques et il questionne l'ensemble des chercheurs et des doctorants de l'UMR sur leur pratique quotidienne de la recherche. C'est un lieu où seront discutées les questions relatives à la définition des objets de recherche, aux concepts mobilisés en SHS, aux pratiques de l'interdisciplinarité, à l'usage des différentes méthodes de recherche, ainsi qu'à l'éthique de la recherche ou encore aux études doctorales dans l'UMR.

1. Perspectives théoriques et concepts

1.1. Réinterroger [inlassablement] les rapports entre espace(s) et société(s)

Dans la continuité du projet précédent, la méta-réflexion théorique et conceptuelle s'exercera, à partir d'une confrontation interdisciplinaire et dans un cadre de pluralisme explicatif, sur les approches de la dimension spatiale des rapports sociaux.

Il s'agira de mettre en discussion, par les programmes propres aux trois autres axes du projet, par les modèles qu'ils mettent en œuvre et les corpus empiriques qu'ils construisent, différentes approches dynamiques de ces rapports sociaux, les types d'actants engagés (acteurs ou agents, formes spatiales, images de ces formes et des acteurs, objets opérateurs, immatérialités mobilisatrices, etc.), d'états (positions sociale et spatiale des acteurs, configurations sociales, positionnement dans un espace virtuel ou actuel, modes de présence à l'espace, etc.) et de processus (qualification, mobilisation, résilience, etc.) appréhendés à divers niveaux d'analyse.

Ce travail théorique confrontera l'opérationnalisation de la notion de domination dans ces différents modèles et programmes, à certains de ses « contraires » : négociation et construction de la confiance ; coopération et solidarité. Il mettra en discussion les manières d'articuler les catégories du social, dont l'individu, dans l'analyse des rapports à l'espace (médiations, usages, ressources, etc.). Un accent particulier sera porté sur les médiations numériques des rapports à l'espace, les notions d'espace virtuel et d'espace actuel permettant de cerner le rôle des mondes créés numériquement - composante de la réalité sociale, dans la formation des rapports sociaux. Les démarches seront partagées et débattues sous l'angle de leurs rapports à l'empirie et à la théorie, des cadres et des modalités du travail de modélisation, celui-ci demeurant marqué par des différences disciplinaires de structuration argumentative. Mais il s'agira bien de saisir les manières d'y prendre en charge la dimension spatiale et de théoriser les formes de cumulativité qui peuvent être ainsi construites dans un périmètre pluridisciplinaire.

1.2. Articuler individus, groupes sociaux et territoires

Ces questions transverses seront abordées à partir de « terrains théoriques » ou de problématiques intégratrices. La question de la ressource, c'est-à-dire de l'espace en tant qu'opérateur de domination et/ou de coordination, de mobilisation (C. Barthon, E. Hellier, C. Lamberts, I. Garat, E. Bioteau), mettra en discussion, au-delà du débat entre les tenants d'une autonomie de la dimension spatiale dans l'inégale distribution des ressources (capital spatial), et les tenants d'une construction première dans d'autres dimensions (capital social, culturel, économique) (J.-M. Fournier, J. Rivière, X. Michel), les conceptions sous-jacentes de l'action, des pratiques et du bien public. La problématique de la vulnérabilité, de la résilience et de la résistance des acteurs (S. Gaudin, M. Plard, B. Quenault, P. Woloszyn), par la diversité des contextes épistémologiques disciplinaires qu'elle convoque, confrontera des conceptions de la justice, des manières d'appréhender et d'outiller l'engagement des acteurs (H. Bailleul, H. Davodeau, D. Montebault, S. Gaudin), enfin des théorisations du spatial ou du territorial comme « dimension » des processus de résilience. La problématique de l'innovation sociale et territoriale (V. Billaudeau, G. Krauss, B. Montabone) permettra de discuter la « nature » de la dimension spatiale dans l'émergence de solutions collectivement élaborées pour répondre à des besoins de changement. La problématique de l'engagement sera aussi travaillée à partir de l'étude des mobilisations, conflits et négociations (H. Davodeau, V. Van Tilbeurgh).

A ces problématiques, viendront s'articuler deux questions transverses : genre et rapports sociaux de sexe ; âges de la vie et rapports sociaux d'âge. Outre la prise en compte de différentes variables dans l'étude des rapports sociaux, il s'agira de s'interroger sur les références implicites des chercheur.e.s, de rapprocher des domaines de spécialité émergents, ainsi que de confronter la façon dont leurs approches considèrent simultanément les processus de différenciation, de hiérarchisation et de spatialisation des rapports sociaux (C. Arab, B. Chaudet, I. Danic, E. Flahault).

Tous ces « terrains théoriques » feront du temps (social) une préoccupation partagée : enchevêtrement des échelles (temps sociaux longs ou courts ; temps biographique) ; conceptions et pratiques du temps dans les processus de mobilisation, dans les dynamiques d'engagement, etc. ; temporalités des territoires entre héritages et projets (J.-M. Fournier, P. Bergel, S. Valognes, C. Margetic, N. Bautès).

1.3. Penser les transformations socio-environnementales

Politiquement et scientifiquement vive, la question des transformations socio-environnementales mobilisera particulièrement l'axe 4, autour d'une approche critique des cadres de pensée du développement durable ainsi que des cadres théoriques des spécialités et courants qui étudient ces transformations (*political ecology*, géopolitique de l'environnement, transition socio-écologique, santé environnementale et relation santé-environnement, etc.)

L'approche critique des cadres de pensée du développement durable définit ce dernier comme le fruit d'une injonction paradoxale, une forme de double contrainte (« *Double Bind* » au sens de l'école de Palo Alto) impliquant une résolution qui passe par un changement paradigmatique du système ayant engendré la problématique. Appliqué au modèle du développement économique illimité, lié à un idéal de croissance encore largement dominant dans nos sociétés, cette approche critique s'inscrira dans le cadre de la réflexion sur le nouveau paradigme de la transition socio-écologique, qui implique une réflexion approfondie sur l'environnement et la qualité de vie des individus dans un développement territorial limité par ses contraintes écologiques (H. Bailleul, C. Barthou, M. Durand, C. Emelianoff, F. Laurent, B. Quenault, P. Woloszyn).

L'articulation environnement/développement durable comme révélatrice de la dimension socialement construite de l'économie constituera de fait le fil conducteur des projets de recherche relatifs à l'économie sociale et solidaire, à l'agri-écologie, à l'écologie industrielle et à la latéralisation des modes de gouvernance, par l'étude des processus collaboratifs et participatifs de fonctionnement des territoires. Ce faisant, le « tournant spatial » de l'étude des espaces et des sociétés dans ESO s'articulera avec l'entrée en politique de ces thématiques, que ce soit dans une dimension de politique environnementale, ou en s'inscrivant dans une approche géopolitique de l'environnement (P. Bergel, E. Bioteau, C. Darrot, E. Hellier, M. Tsayem).

Souvent motivée par une préoccupation écologique ou sociale, une autre dimension de cette articulation réside dans les notions de vulnérabilité des populations, des systèmes (sociaux, politiques, décisionnels) et des milieux (naturels ou anthropisés). La dimension environnementale de la santé en constituera une entrée importante dans notre projet, par l'étude du risque sanitaire, des inégalités environnementales de santé et des déterminants sociaux et environnementaux du handicap, *via* la qualification des espaces de qualité et de bien-être et les processus de mise en accessibilité lors des trajectoires de santé. Ces enjeux multiformes et complexes s'articulent avec la notion de résilience territoriale qui, articulée à la théorie des capacités sociales, constitue un cadre hybride de recherche entre pensée structurelle de la modalité de l'action et modélisation systémique des interrelations acteurs/territoires (M. Calvez, F. Demoraes, P. Duhamel, S. Fleuret, E. Gardien, C. Gasquet, A-C. Hoyez, A. Léobon, P. Milburn, M. El Hannani).

2. Questionner la démarche scientifique en SHS

2.1. Ethiques et postures dans la recherche en SHS

Le travail sur les enjeux sociaux et politiques des territoires, articulé avec les questions de gouvernance et de justice socio-spatiale amène à l'évidence un positionnement ontologique spécifique du chercheur vis-à-vis de son objet d'étude. Ainsi, les controverses mises au jour lors des séminaires du laboratoire ESO alimenteront en permanence une réflexion critique sur les pratiques de la recherche ; des pratiques qui s'accompagnent souvent d'un engagement personnel, d'une implication sociale pour aboutir parfois à une forme de militantisme éclairé par ces mêmes pratiques. D'objets de recherche et de réflexion, ces thématiques deviennent alors de véritables sujets de mobilisation citoyenne, « effet miroir » de la pratique scientifique dans la société civile fréquemment concrétisée par des dispositifs participatifs alimentant des recherches collaboratives. Ces dernières constituent des modes d'expérimentation de l'espace de plus en plus utilisés dans notre UMR.

De fait, la réflexion éthique sur les pratiques de recherche, souvent marquée par le refus de la standardisation de la pensée spatiale et sociale dictée par la mondialisation des savoirs, passera par un renouvellement des positionnements théoriques des chercheurs pour aboutir à une nouvelle structuration épistémologique de la recherche à ESO. Ainsi, du découpage multi-disciplinaire maintenant classique entre géographie, sociologie, psychologie, économie, anthropologie et architecture, émergeront de nouveaux modes de constitution de la connaissance, tant du point de vue des inscriptions théoriques en recherche fondamentale (phénoménologie, systémique, théories de la perception, *time geography*, modélisation analogique, etc.), que de celui des nouvelles pratiques scientifiques en recherche-action (recherches restituantes, recherche ancrée, démarche prospective, cadres théoriques de l'action ou de la viabilité...). Au sein de cette nouvelle distribution des cadres conceptuels et des champs thématiques du laboratoire, l'approfondissement de la dimension temporelle et l'identification des nouveaux enjeux environnementaux en constitueront deux signatures remarquables.

2.2. Conditions et bénéfices de la pluridisciplinarité

Au sein d'ESO, le dialogue interdisciplinaire entre géographie, psychologie, sociologie, architecture et aménagement passe par le partage d'objets de recherche (notamment l'acteur comme composante multidimensionnelle du territoire), la construction de répertoires communs (notions, concepts et l'élaboration d'une syntaxe commune aux différentes disciplines) et le positionnement du chercheur comme observateur du système territorial complexe à plusieurs niveaux d'échelle.

Cette reformulation « polydisciplinaire » (au sens d'Edgar Morin) de la recherche constituera de fait l'une des signatures principales du positionnement épistémique de notre laboratoire, dont les projets engagés ou en cours de construction font état d'un changement dans la nature de l'interaction entre le chercheur et son objet d'étude.

Les hybridations méthodologiques qui en découlent s'inscrivent notamment dans le cadre de la médiation numérique en SHS, que ce soit par l'utilisation d'outils immersifs dans l'analyse environnementale (réalité virtuelle ou augmentée), la construction de systèmes contributifs d'interaction paysagère (plateformes participatives) ou par l'utilisation de supports multi- et hyper-médiatiques pour aboutir à l'émergence de nouveaux types de représentations des espaces géographiques (H. Bailleul, G. Bailly, G. Billard, V. Billaudeau, L. Le Dû-Blayo, E. Quesseveur, P. Woloszyn).

Ce dialogue entre disciplines, au sein des SHS mais aussi avec d'autres secteurs disciplinaires (SPI, informatique et SDV notamment), sera conforté par l'implication dans des réseaux pluridisciplinaires (sur les ambiances, l'intelligence territoriale, la santé, le genre...), dont l'organisation de rencontres partageant des objets de recherche communs (colloques, séminaires, publications collectives...) permettra d'asseoir les approches critiques des concepts et des catégories utilisés dans la recherche à ESO, tout en débattant autour de l'éthique du chercheur et de la recherche (H. Bailleul, N. Boutes, Y. Bonny, N. Carcaud, P. Caro, C. Guiu, R. Keerle, A. Léobon, P. Milburn, B. Quenault, P. Woloszyn).

Les transferts vers la société civile et le monde politique seront facilités par la multiplication des entrées disciplinaires issues de ce positionnement, prospective et innovations territoriales bénéficiant de fait de cette plasticité interdisciplinaire pour initier les démarches intersectorielles destinées à alimenter les politiques publiques et/ou les structures/instances décisionnelles (G. Baudelle, P. Bergel, Y. Le Caro, C. Darrot, J-M Fournier, S. Gaudin, E. Hellier).

Pour couronner l'ensemble de ces réflexions, l'UMR ESO organisera lors du prochain contrat quinquennal, un colloque interdisciplinaire et international centré sur une approche critique des concepts, des catégories, des cadres de la recherche et sur l'éthique du chercheur dans l'étude des relations sociétés/territoires. Ce colloque s'inscrira dans la lignée des précédents colloques de 2004 (*Espaces et sociétés aujourd'hui*) et de 2014 (*L'espace en partage*).

2.3. Penser la transmission pour les enseignants/chercheurs

L'axe 4 structurera enfin la réflexion de l'UMR sur les questions de transmission de connaissances touchant à la dimension spatiale des rapports sociaux, pour les enseignants-chercheurs et les chercheurs. Tandis que les rapports recherche-enseignement et valorisation, pris thème par thème, relèvent des trois autres axes, l'axe 4 s'emploiera à en identifier les enjeux généraux.

Premier enjeu, l'analyse didactique des dispositifs et pratiques de formation universitaire ayant trait à la dimension spatiale des rapports sociaux. La pluralité disciplinaire, la diversité des lieux d'intervention (UFR, IUT, ESPE, écoles d'ingénieurs, etc.) et les innovations expérimentales introduites (workshop, mises en situation, etc.) (Y. Le Caro, M. El Hannani, H. Davodeau, M. Hardouin, J.-F. Thémines) permettront d'identifier des ressorts de la mobilisation des étudiants. Des échanges d'expérience entre enseignants du secondaire et du supérieur seront par exemple développés afin de réfléchir sur des procédures communes concernant l'enseignement de la géographie de la France (P. Bergel, L. Rougé, JF. Thémines). Ainsi, l'UMR pourra-t-elle contribuer au champ des pédagogies universitaires, lequel ignore l'espace des sociétés en tant que « contenu » et en tant que composante des situations (cadre émergent d'analyse géographique du travail enseignant et étudiant, variables didactiques « socio-spatiales ») (J.-F. Thémines).

Deuxième enjeu, la valorisation et la vulgarisation de la recherche. L'expérience en matière de « formation géographique » d'adultes dans des recherches dont les innovations méthodologiques soutiennent le développement des capacités d'agir des personnes (ateliers participatifs, outillage d'auto-observation) (L. Le Dû-Blayo, C. Guittet, V. Billaudeau) permettra de travailler, sous forme d'ateliers, la question de la réception/appropriation par des publics distants des codes universitaires, d'énoncés se présentant comme de la connaissance sur « leurs » territoires. On retrouve ici les enjeux théoriques de la domination (exerçable par des chercheurs) et de l'émancipation.

Enfin, l'enjeu de l'enseignement des rapports à l'espace, de l'école maternelle aux masters universitaires, est de relier différentes perspectives théoriques (prise en compte de la sensorialité et du sensible, de la thématique du genre, des littéracies numériques, etc.) (M. Hardouin, E. Schneider) et de les « didactiser », en ayant pour objectif l'efficacité de la transmission et la réduction des inégalités sociales face à l'enseignement. Un champ de recherche nouveau s'ouvre là : qu'est-ce qu'un enseignement démocratique des rapports à l'espace ?

3. Des outils et des méthodes pour (ré)écrire les rapports à l'espace

Le projet de l'Unité accorde une grande place aux apports méthodologiques : enquêtes en ligne, recueil d'informations auprès de jeunes enfants, approche sensible des espaces et des ambiances urbaines, utilisation des sons, représentations graphiques des mobilités, technique des mappes, etc. C'est la raison pour laquelle l'éventail des outils de collecte, de traitement et de valorisation s'est élargi dans ESO durant les dernières années et leur hybridation s'est fortement développée. Pour les années à venir, les projets mobiliseront les méthodes usuelles en sciences humaines et sociales, en les adaptant à l'appréhension de la dimension spatiale des sociétés, ainsi que des méthodes qui mixtent les outils, voire qui en expérimentent de nouveaux en mobilisant notamment le numérique, l'image et le son. Les deux parties qui suivent présentent successivement les outils de collecte des données et les méthodes d'exploitation.

3.1. Recueillir des données sociales spatialisées

Pour investiguer les pratiques et les représentations de l'espace, les actions politiques, les dynamiques spatiales, les chercheurs envisagent de collecter des informations par des techniques ou des méthodologies potentiellement innovantes du point de vue de leurs complémentarités.

Ainsi, les questionnaires qui seront développés à ESO (C. Emelianoff, E. Bioteau, A. Filhon, A. Léobon), se concrétiseront sous la forme d'entretiens *in situ* ou *in labo* (H. Bailleul, P. Woloszyn), d'observations (C. Gasquet-Blanchard, B. Montabone) ou de parcours commentés (S. Depeau, E. Flahault, D. Montembault). Les informations collectées pourront prendre la forme d'entretiens biographiques, d'entretiens augmentés (H. Bailleul), d'ego-géographies (M. Plard), de récits de lieux de vie (A. Morel-Brochet), d'une approche ethnographique (B. Carteron, A. Ouallet), sociologique (I. Danic, P. Milburn), ou perceptuelle (S. Depeau, P. Woloszyn). Les supports d'analyse mobilisés dans ces entretiens seront également très diversifiés, dans la mesure où les photo-entretiens (B. Chaudet, E. Flahault, L. Le Dû-Blayo, L. Rougé, J.-F. Thémines), vidéo-entretiens (I. Danic), et audio-entretiens (L. Le Dû-Blayo, C. Guiu) mobiliseront des modes de passation fondés sur l'image (B. Chaudet, L. Rougé, J.-F. Thémines), le son (C. Guiu, P. Woloszyn), la vidéo (C. Barthou, I. Danic), voire les données issues de la télédétection (F. Laurent).

Constitutifs de ces supports, les enregistrements visuels et/ou sonores permettront quant à eux de constituer des corpus d'images et de sons susceptibles d'être traités comme supports d'ambiances et comme révélateurs d'imaginaires, ou de permettre des immersions ambiantales par « réalité augmentée » à des fins expérimentales (H. Bailleul, P. Woloszyn). Les outils numériques de collecte, tels que *crowdsourcing*, *map party*, questionnaires en ligne, drones (G. Bailly, G. Billard), plateformes numériques (G. Bailly, H. Bailleul) ou support de questionnaire 2.0 (A. Léobon, P. Woloszyn) répondront à des conditions de collecte dites « écologiquement valides », telles que l'instrumentation spatialisante, la captation anthropocentrée, le respect des conditions d'émergences des sources, tout en assurant la représentativité spatio-temporelle des sujets. Dans le domaine des mobilités, le relevé de déplacements par traceur GPS sera articulé avec d'autres méthodes pour constituer un outil intégrant temporalité et spatialité (S. Depeau).

Ainsi, l'hybridation des méthodes issue de ces techniques mises en œuvre à ESO aboutira à une articulation entre informations quantitatives et qualitatives (M. Hardouin, C. Lamberts, X. Michel, J. Rivière), par le croisement entre données SIG et résultats d'enquêtes qualitatives (V. Van Tilbeurgh, S. Caillault, D. Montembault) ; données contextuelles et artistiques (S. Depeau), ou données physiques et sensorielles (P. Woloszyn).

3.2. Traiter, représenter et restituer l'information scientifique

Ces données très hétéroclites (quantifications, textes, images, sons, données GPS ou géomatiques) seront traitées par un éventail de méthodes variées pour lesquelles il est difficile d'être exhaustif tant le panorama en est complexe. Que ce soit au travers d'une analyse textométrique (S. Gaudin), bibliométrique (P. Boudes) ou médiométrique, les méthodes utilisées peuvent mobiliser l'anthropologie visuelle, la sociologie visuelle (I. Danic), l'ethnométhodologie, la psychologie de l'environnement (S. Depeau), la psychophysique (H. Bailleul, P. Woloszyn), la sémiologie, l'analyse paysagère (L. Le Dû-Blayo, D. Montembault, F. Joliet) ou la prospective environnementale (B. Quenault, C. Emelianoff). L'on peut y afférer un traitement statistique voire probabiliste sur des bases de données originales (P. Caro, A. Filhon, C. Guibert, A. Léobon), par analyses secondaires de bases constituées (P. Bergel, J. Rivière) ou par analyse de corpus (corpus d'images anciennes, S. Valognes ; corpus d'ambiances ou « ambiotopes », P. Woloszyn).

En plus de ces restitutions « classiques », des formes plus expérimentales qui émergent depuis quelques temps à ESO continueront d'être explorées : restitution par atelier ou colloque entre chercheurs et praticiens (E. Hellier), restitution par photographies (E. Flahault), par déambulation (H. Davodeau, D. Montembault), par documentaires ou web-documentaires (V. Audreu-Boussut), restitution via un observatoire, existant ou en cours de constitution (Observatoires photographiques, L. Le Du-Blayo, E. Geisler ; Observatoire local de santé, S. Fleuret, E. Gardien, A.-C. Hoyez ; Observatoire des conditions de vie et de santé des étudiants, I. Danic), ou restitution via les outils numériques, comme les plateformes numériques participatives (G. Bailly, H. Bailleul, E. Quesseur), le webmapping (G. Bailly, T. Allard) ou *via* des systèmes immersifs (H. Bailleul, P. Woloszyn). Dans le cadre de la recherche-action, qui mobilise une approche plus inductive, les restitutions constitueront une étape incontournable de la valorisation des résultats de la recherche, que ce soit du point de vue du retour aux enquêtés, de la mobilisation participative ou pour le partage et la diffusion de l'information géographique, que ce soit au travers de cartes thématiques (O. David, P. Madeline, L. Plouchart), d'atlas, ou de SIG (G. Bailly, F. Demoraes, E. Quesseur, M. El Hannani).

Ces résultats d'analyse utiliseront différentes syntaxes sémanto-graphiques tels que les mappes (R. Keerle), les images mentales (S. Depeau) ou les objets ambiants (P. Woloszyn), avec des mises en chantier de méthodologies spécifiques telles que la géomorphologie dynamique (N. Carcaud), la formalisation de scénarios (G. Baudelle), la simulation des flux métaboliques (M. Durand) et de mobilité (S. Depeau, V. Gouëset), la formulation inductive (P. Woloszyn), ou la caractérisation adaptative des sociétés au changement climatique (B. Quenault).

Du fait de cette grande diversité des théories, techniques et méthodes d'investigation convoquées dans la recherche à ESO, il nous apparaît nécessaire de développer des temps de réflexion, d'échange et de partage autour des outils mobilisés et de leurs fondements épistémiques, en vue d'enrichir la boîte à outils et ainsi de faciliter les approches pluridisciplinaires qui caractérisent notre UMR. Ces temps collectifs de réflexion critique, d'élaboration collective et de balisage de nos méthodes constitueront des moments importants de la dynamique de notre unité.